
**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 23 août 2018
17 h**

**Séance tenue le jeudi 23 août 2018
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mme Manon Barbe, M. John Belvedere, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Alex Bottausci, M. George Bourelle, Mme Julie Brisebois, M. Mitchell Brownstein, M. François William Croteau, M. Robert Coutu, M. Benoit Dorais, Mme Rosannie Filato, M. Michel Gibson, Mme Nathalie Goulet, Mme Paola Hawa, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Beny Masella, M. Peter McQueen, M. Sylvain Ouellet, Mme Magda Popeanu, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, Mme Janet Ryan, à titre de représentante de la mairesse de la Ville de Baie-D'Urfé, M. Jeff Shamie, à titre de représentant de la mairesse de la Ville de Westmount, M. William Steinberg, Mme Émilie Thuillier, M. Philipe Tomlinson, M. Morris Vesely et Mme Maja Vodanovic

ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

M. Normand Marinacci

AUTRES PRÉSENCES :

M. Serge Lamontagne, Directeur général
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Line Comtois, analyste-rédactrice

La présidente d'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement .

La mairesse, madame Valérie Plante, souhaite la bienvenue au nouveau directeur général de la Ville de Montréal, monsieur Serge Lamontagne.

1 - Période de questions du public

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Bruce Walker	M. Sylvain Ouellet (Mme Valérie Plante)	Échéancier détaillé pour l'ozonation des eaux usées de l'agglomération de Montréal / Futures plages « baignables» Dépôt de documents
M. Yves Daoust	Mme Valérie Plante	Souhaite saluer la participation citoyenne aux assemblées du conseil de M. Michel Benoit, décédé le 19 août dernier

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, la présidente d'assemblée déclare la période de questions du public close à 17 h 10.

La présidente d'assemblée dépose un nouveau plan de banquettes.

2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, la présidente d'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 17 h 11.

CG18 0394

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 23 août 2018, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, en y retirant l'article 42.05.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG18 0395

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 21 juin 2018

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 21 juin 2018 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 14 août 2018 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

La présidente d'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le porte-parole d'assemblée dépose les documents suivants :

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* du 1^{er} juin au 31 juillet 2018.
- 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 1^{er} juin au 31 juillet 2018.
- 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 1^{er} juin au 31 juillet 2018.

5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucun document n'est déposé.

A 17 h 13,

Monsieur Robert Coutu réitère sa demande, faite lors de l'assemblée du 20 juin 2018, afin de recevoir une confirmation écrite de la part de l'administration à l'effet que l'adoption du Règlement 72 n'empêchera pas le développement économique, social et durable des municipalités environnantes.

6 - Dépôt de rapports des commissions du conseil

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de rapports des commissions du conseil »

CG18 0396

Dépôt du rapport de la Commission permanente sur l'inspecteur général intitulé « Commentaires et recommandations faisant suite au Rapport de l'inspecteur général concernant le processus d'octroi de contrats dans le cadre de la course de Formule E »

Le porte-parole d'assemblée, dépose le rapport de la Commission permanente sur l'inspecteur général intitulé « Commentaires et recommandations faisant suite au Rapport de l'inspecteur général concernant le processus d'octroi de contrats dans le cadre de la course de Formule E », ainsi que le rapport minoritaire de l'opposition officielle, et le conseil en prend acte.

06.01

CG18 0397

Dépôt du rapport de la Commission sur les finances et l'administration intitulé « Étude publique du Rapport de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal - Exercice 2017 »

Le porte-parole d'assemblée dépose le rapport de la Commission sur les finances et l'administration intitulé « Étude publique du Rapport de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal - Exercice 2017 », et le conseil en prend acte.

06.02

7 - Dépôt

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt »

07.01 - Dépôt du procès-verbal de correction pour la résolution CG18 0250

CG18 0398

Dépôt du Bilan de l'usage de l'eau potable 2017

Le porte-parole d'assemblée dépose le Bilan de l'usage de l'eau potable 2017 constituant une exigence de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, et le conseil en prend acte.

07.02 1184217002

07.03 - Dépôt de la résolution no CM18 162 adoptée par le conseil municipal de la Ville de Kirkland le 9 juillet 2018 relative à la chirurgie de l'implant cochléaire à Montréal

CG18 0399

Dépôt du rapport annuel 2017 de la Société du Parc Jean-Drapeau

Le porte-parole d'assemblée dépose le rapport annuel 2017 de la Société du Parc Jean-Drapeau, et le conseil en prend acte.

07.04

CG18 0400

Dépôt d'une lettre de la mairesse, Mme Valérie Plante, relative à la désignation d'un membre au conseil d'agglomération de Montréal

Le porte-parole d'assemblée dépose la lettre de la mairesse, Mme Valérie Plante, relative à la désignation d'un membre au conseil d'agglomération de Montréal, et le conseil en prend acte.

07.05

11 - Dépôt de pétitions

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0401

Autoriser l'option de prolongation du 1^{er} novembre 2018 au 30 avril 2019, du contrat de location de remorqueuses, dans le cadre du contrat accordé à 9310-8710 Québec inc. (CA18 25 0263) et autoriser une dépense totale de 268 620,69 \$, taxes et ajustement de l'IPC inclus, pour la location de six remorqueuses avec opérateurs pour la saison hivernale 2018-2019

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 juin 2018 par sa résolution CE18 1131;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 268 620,69 \$, taxes et ajustement de l'IPC inclus, pour le renouvellement du 1^{er} novembre 2018 au 30 avril 2019, du contrat accordé à 9310-8710 Québec inc. (CA17 25 0329) pour la location de six remorqueuses avec opérateurs, incluant entretien et accessoires, pour un total de 575 heures par appareil, pour la saison hivernale 2018-2019, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16202;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1187765003

CG18 0402

Accorder un soutien financier maximal de 800 000 \$ à Expo Entrepreneurs, pour une durée de 2 ans, afin de réaliser les éditions 2019 et 2020 d'un événement dédié aux entrepreneurs / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 juin 2018 par sa résolution CE18 1154;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 800 000 \$ à Expo Entrepreneurs, pour une durée de 2 ans, afin de réaliser les éditions 2019 et 2020 d'un événement dédié aux entrepreneurs;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1187952001

CG18 0403

Exercer la première option de prolongation, pour une période d'une année, à compter du 1^{er} novembre 2018, dans le cadre des contrats accordés à GSF Canada inc., à Coforce inc. et à Service d'entretien ménager Vimont inc. (CG15 0600) pour le service d'entretien ménager de divers bâtiments municipaux et du Service de Police de la Ville de Montréal - Dépense totale de 2 303 975,99 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1217;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'exercer la première option de prolongation, pour une période de 12 mois, à compter du 1^{er} novembre 2018, dans le cadre des contrats accordés aux firmes ci-après désignées (CG15 0600) pour le service d'entretien ménager de divers bâtiments municipaux et du Service de Police de la Ville de Montréal, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles pour une dépense totale de 2 303 975,99 \$, taxes incluses ;

<u>Firmes</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
GSF Canada inc.	786 518,20 \$
Coforce inc.	1 035 044,71 \$
Service d'entretien ménager Vimont inc.	482 413,08 \$

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1184512001

CG18 0404

Exercer la première option de prolongation, pour une période d'une année, à compter du 1^{er} novembre 2018, dans le cadre des contrats accordés à Service d'entretien Alphanet inc., à Coforce inc. et à Axia services inc. (Les Services adaptés Transit inc.) (CG15 0601) et (CG16 0126) pour le service d'entretien ménager de divers bâtiments de la Ville de Montréal - Dépense totale de 1 118 382,63 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1218;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'exercer la première option de prolongation, pour une période de 12 mois à compter du 1^{er} novembre 2018, des contrats accordés aux firmes ci-après désignées (CG15 0601) et (CG16 0126) pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles pour le service d'entretien ménager de divers bâtiments de la Ville de Montréal, pour une dépense totale de 1 118 382,63 \$, taxes incluses ;

<u>Firmes</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Service d'entretien Alphanet inc.	333 231,23 \$
Coforce inc.	653 852,25 \$
Axia services inc.	131 299,15 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1184512002

CG18 0405

Modifier la clause « indexation des prix » de l'entente-cadre 1049020 (CG15 0354) pour l'acquisition de 20 camions à échelles aériennes sur une période de 5 ans et procéder à l'ajustement du bon de commande 1259071 pour l'achat de 8 camions échelles pour l'année 2018

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1220;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1 - de modifier la clause « indexation des prix » ayant trait spécifiquement au taux de change réel à utiliser lors de l'émission d'une commande à l'intérieur de l'entente-cadre 1049020 (CG15 0354) relatif à l'acquisition de 20 camions à échelles aériennes sur une période de cinq ans et procéder à l'ajustement du prix du bon de commande 1259071 pour une somme de 184 362,97 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1184922009

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0406

Accorder un contrat au Centre de tri Mélimax inc pour la réception, le tri et la mise en marché de bois, en provenance de l'écocentre LaSalle, pour une période de 22 mois, pour la somme de 781 744,07 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17092 (2 soum., 1 seul conforme) / Autoriser un virement budgétaire de 85 541,06 \$ en 2018 en provenance des dépenses contingentes, de compétence d'agglomération / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 252 577,78 \$ en 2019, et de 121 239,26 \$ en 2020

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1222;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Centre de tri Mélimax inc., pour une période de 22 mois, le contrat pour la réception, le tri et la mise en marché de bois trié pour l'écocentre LaSalle, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 781 744,07 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17092 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 85 541,06 \$ au net, en provenance des dépenses contingentes de compétence d'agglomération vers le budget de fonctionnement 2018 du Service de l'environnement;
- 3 - d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service l'environnement de 252 577,78 \$ au net pour 2019, et de 121 239,26 \$ en 2020;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1185308002

CG18 0407

Ratifier la décision de prolonger de deux semaines le contrat à Strongco (CG17 0358) pour la location de niveleuses articulées - Appel d'offres 17-16049 / Autoriser une dépense supplémentaire de 173 978 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1223;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de ratifier la décision de prolonger de deux semaines le contrat à Strongco (CG17 0358) pour la location de niveleuses articulées, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16049;
- 2 - d'autoriser à cette fin une dépense supplémentaire au montant total de 173 978 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1188034002

CG18 0408

Accorder un contrat à Ardec Construction inc. pour les travaux de rénovation de la ventilation, de la dalle de garage et autres travaux connexes au Centre de formation de l'est du Service de sécurité incendie, situé au 6550-6700, rue Notre-Dame Est, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve - Dépense totale de 780 237,60 \$, taxes incluses - Appel d'offres 5956 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1228;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 780 237,60 \$, taxes incluses, pour le projet de rénovation de la ventilation, de la dalle de garage et autres travaux connexes au Centre de formation de l'est du Service de sécurité incendie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Ardec Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 743 083,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5956;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1185895002

CG18 0409

Autoriser une dépense additionnelle de 200 116,93 \$ taxes incluses, pour la phase 2 des travaux de réfection de la maçonnerie à la caserne de pompiers n° 48 (0177), située au 3616, rue Hochelaga, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, dans le cadre du contrat accordé à la firme St-Denis Thompson inc. (CG17 0436), majorant ainsi le montant total maximal du contrat de 1 840 519,80 \$ à 2 040 636,73 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août par sa résolution CE18 1230;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 200 116,93 \$, taxes incluses, pour la phase 2 des travaux de réfection de la maçonnerie à la caserne de pompiers no 48, située au 3616, rue Hochelaga, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, dans le cadre du contrat accordé à St-Denis Thompson inc. (CG17 0436), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 840 519,80 \$ à 2 040 636,73 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1185350003

CG18 0410

Autoriser une dépense additionnelle de 76 254,26 \$, taxes incluses, pour des travaux supplémentaires effectués par la firme Deloitte S.E.,N.C.R.L./s.r.l. lors de leur audit des états financiers de l'exercice financier 2017 / Approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue avec la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG17 0491), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 391 248 \$ à 1 467 502,26 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1231;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 76 254,26 \$, taxes incluses, pour des travaux supplémentaires d'audit effectués dans le cadre de l'audit des états financiers de l'année 2017 prévus au contrat de vérification externe octroyé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. en vertu de la résolution CG17 0491;
- 2 - d'approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., majorant ainsi le montant total du contrat de 1 391 248 \$ à 1 467 502,26 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1180029005

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0411

Accorder un soutien financier non récurrent d'un montant maximum de 250 000 \$ à l'École des entrepreneurs du Québec à Montréal afin de créer et de dispenser de nouvelles formations entrepreneuriales et d'organiser le « Défi OSEntreprendre 2019 » pour la région de Montréal, volets Création d'entreprises et Réussite inc. / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1237;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent d'un montant maximum de 250 000 \$ à l'École des entrepreneurs du Québec à Montréal afin de créer et de dispenser de nouvelles formations entrepreneuriales et d'organiser le « Défi OSEntreprendre 2019 » pour la région de Montréal, volets Création d'entreprises et Réussite inc.;

- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1187953001

CG18 0412

Accorder un contrat à Asplundh Canada ULC pour le service d'abattage de frênes déperissants dans les grands parcs, pour une somme maximale de 400 745,42 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16965 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1286;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Asplundh Canada ULC, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'abattage de frênes déperissants dans les grands parcs, pour une période de sept mois (septembre 2018 à mars 2019), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 400 745,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16965;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1184107010

CG18 0413

Autoriser une dépense additionnelle de 339 655,15 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de licences supplémentaires dans le cadre du contrat accordé à Adobe Systems (CG16 0295), majorant ainsi le montant total du contrat de 374 986,86 \$ à 714 642,01 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1300;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 339 655,15 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de licences supplémentaires dans le cadre du contrat accordé à Adobe Systems (CG16 0295), majorant ainsi le montant total du contrat de 374 986,86 \$ à 714 642,01 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1185932001

CG18 0414

Autoriser l'ajout de produits et services accessoires aux catalogues des contrats accordés à Bell Canada (CG15 0626) - Solution de téléphonie filaire, et Bell Canada (CG16 0115) - Location de circuits

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1301;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser l'ajout de produits et services accessoires aux catalogues des contrats accordés à Bell Canada (CG15 0626) - Solution de téléphonie filaire, et Bell Canada (CG16 0115) - Location de circuits, tel que stipulés dans les demandes de changement aux contrats (DDCC) joints au dossier décisionnel ;
- 2 - d'autoriser le Directeur du Service des technologies de l'information à ratifier les DDCC respectives aux contrats visés et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville .

Adopté à l'unanimité.

20.14 1180630002

CG18 0415

Autoriser la prolongation, pour une période de douze mois débutant le 1^{er} janvier 2019, des ententes-cadres (CG17 0487) avec les firmes Recyclage Notre-Dame inc. (3 865 930 \$), Englobe Corp. (1 694 304 \$) et Northex Environnement inc. (716 212 \$), pour une dépense totale de 6 276 446 \$, taxes incluses, pour la fourniture des sites pour la valorisation, le traitement et l'élimination de sols contaminés ainsi que de matières résiduelles présentes dans les sols

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1288;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la prolongation, pour une période de douze mois débutant le 1^{er} janvier 2019, des ententes-cadres collectives (CG17 0487) avec les firmes Recyclage Notre-Dame inc. (3 865 930 \$), Englobe Corp. (1 694 304 \$) et Northex Environnement inc. (716 212 \$), pour une dépense totale de 6 276 446 \$, taxes incluses, pour la fourniture de sites pour la valorisation, le traitement et l'élimination de sols contaminés ainsi que des matières résiduelles présentes dans les sols;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1186134001

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0416

Accorder un contrat à Skalar inc. pour la fourniture et l'installation d'un colorimètre automatisé à flux continu, pour une somme maximale de 114 699,06 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16900 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1291;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Skalar inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation du colorimètre automatisé à flux continu, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 114 699,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 18-16900 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1183108001

CG18 0417

Accorder deux contrats à Ascenseurs Innovatec inc. pour les services d'entretien d'équipements de transport vertical (2 lots), pour une période de 36 mois à compter du 1^{er} janvier 2019 - Dépense fixe totale de 1 249 594,11 \$, taxes incluses - Autoriser une dépense supplémentaire de 15 % pour des travaux contingents, pour un montant total maximal de 1 437 033,23 \$ - Appel d'offres public 18-16797 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1294;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Ascenseurs Innovatec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le Lot # 1 (628 262,97 \$, taxes incluses) et le contrat pour le Lot # 2 (621 331,14 \$, taxes incluses) aux prix de ses soumissions, soit pour une somme totale de 1 249 594, 11 \$, taxes incluses, pour le service d'entretien d'équipements de transport vertical, pour une période de 36 mois à compter du 1^{er} janvier 2019, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16797 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser une dépense supplémentaire de 15 % pour des travaux de réparation imprévus, représentant une somme de 163 025,97 \$, sans taxes, pour un montant total maximal de 1 437 033,23 \$, taxes incluses;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1186292001

CG18 0418

Autoriser une dépense additionnelle de 418 296,30 \$, taxes incluses, afin d'exercer les deux options d'une année de prolongation, pour la fourniture de logiciels antivirus Trend Micro, pour la période du 1^{er} décembre 2018 au 30 novembre 2020, dans le cadre du contrat accordé à Compugen inc. (CG15 0137), majorant ainsi le montant total du contrat de 745 259,90 \$ à 1 163 556,20 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1293;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 418 296,30 \$, taxes incluses, afin d'exercer les deux options d'une année de prolongation, pour la fourniture de logiciels antivirus Trend Micro, dans le cadre du contrat accordé à Compugen inc. (CG15 0137), pour la période du 1^{er} décembre 2018 au 30 novembre 2020, majorant ainsi le montant total du contrat de 745 259,90 \$ à 1 163 556,20 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.18 1187833001

CG18 0419

Autoriser la prolongation pour une période de douze mois de l'entente-cadre conclue avec le journal Le Devoir inc. (CG15 0544) pour l'achat d'espaces publicitaires servant à publier les avis publics de la Ville de Montréal, pour une somme de 869 211 \$, taxes incluses, majorée jusqu'à concurrence de 999 000 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1289;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la prolongation de l'entente-cadre conclue avec le journal Le Devoir (CG15 0544), pour une période de douze mois, pour l'achat d'espaces publicitaires servant à publier les avis publics de la Ville de Montréal, pour une somme de 869 211 \$, taxes incluses, qui sera majorée jusqu'à concurrence de 999 000 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1183292002

CG18 0420

Accorder un contrat à taux horaire à Axia Services pour la fourniture d'un service de gardiennage et de tous les services connexes à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une durée de 36 mois, avec possibilité de renouvellement pour deux périodes additionnelles de 12 mois chacune - Dépense totale estimée à 1 263 731,06 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16937 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1304;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Axia Services, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, un contrat à taux horaire pour la fourniture d'un service de gardiennage et tous les services connexes, pour une période maximale de 36 mois, avec possibilité de renouvellement pour deux périodes additionnelles de 12 mois chacune, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale estimée de 1 263 731,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16937 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1187890003

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0421

Autoriser la prolongation du contrat à taux horaire pour la fourniture d'un service de gardiennage dans les installations du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) avec le Corps canadien des commissionnaires (Division du Québec) (CG16 0488), pour une période de 12 mois, soit du 24 septembre 2018 au 23 septembre 2019, pour une somme maximale estimée à 1 358 490 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1303;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la prolongation du contrat à taux horaire avec le Corps canadien des commissionnaires (Division du Québec) (CG16 0488), pour la fourniture d'un service de gardiennage dans les installations du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une période de 12 mois, soit du 24 septembre 2018 au 23 septembre 2019, pour une somme maximale estimée à 1 358 490 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1187890004

CG18 0422

Accorder un contrat de trois ans à Veolia ES Canada Services industriels inc. pour la location sur demande d'équipements avec opérateur pour divers travaux de pompage et de nettoyage à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et sur le réseau des intercepteurs, pour une somme maximale de 1 645 364,86 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16831 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1305;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Veolia ES Canada Services industriels inc., un contrat d'une durée de 3 ans pour la location sur demande d'équipements avec opérateur pour divers travaux de pompage et de nettoyage à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et sur le réseau des intercepteurs, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 645 364,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16831;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire de la Direction de l'épuration des eaux usées au montant de 270 329,15 \$ en 2019 (montant net). Cet ajustement devra être récurrent.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1183438001

CG18 0423

Autoriser une dépense additionnelle de 1 575 000 \$, taxes incluses, pour des travaux accessoires au projet de construction d'un nouvel atelier et bâtiment administratif au site Atwater, dans le cadre du contrat accordé à Entreprise de construction T.E.Q. inc. (CG16 0430), majorant ainsi le montant total du contrat de 30 541 591,08 \$ à 32 116 591,08 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1311;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 1 575 000 \$, taxes incluses, pour des travaux accessoires au projet de construction d'un nouvel atelier et bâtiment administratif sur le site du complexe Atwater dans l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre du contrat accordé à Entreprise de construction T.E.Q. inc. (CG16 0430), majorant ainsi le montant total du contrat de 30 541 591,08 \$ à 32 116 591,08 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1180749001

CG18 0424

Accorder un contrat à St-Denis Thompson inc. pour les travaux de réfection du muret périmétrique et ajout d'une 2^e issue à la station de pompage Vincent d'Indy - Phase 1, située au 100, avenue Vincent d'Indy, dans l'arrondissement d'Outremont - Dépense totale de 3 172 174,64 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5829 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1310;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 172 174,64 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection du muret périmétrique et l'ajout d'une 2^e issue à la Station de pompage Vincent D'Indy - Phase 1, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à St-Denis Thompson inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 883 795,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5829;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1186291001

CG18 0425

Conclure une entente de services professionnels de gré à gré avec la Commission scolaire de Montréal (CSDM) pour la diffusion de cours de préparation à la retraite, pour une somme maximale de 241 548 \$, taxes incluses, pour une période de trois ans / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1316;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre de gré à gré, d'une durée de 3 ans (juillet 2018 à juin 2021), pour la fourniture sur de demande de cours de préparation à la retraite;
- 2 - d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention par lequel la Commission scolaire de Montréal (CSDM) s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 241 548 \$, taxes incluses, conformément aux documents du devis technique et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.25 1187717001

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.26 à 20.30 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0426

Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Groupe Informatique Technologia inc. pour la conception et la diffusion d'un parcours de formations techniques dans le domaine des technologies de l'information, pour une durée de 24 mois, pour une somme maximale de 390 915 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 18-16808 (3 soum., 1 seul conforme)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1318;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 24 mois par laquelle Groupe Informatique Technologia inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels pour la conception et la diffusion d'un parcours de formation techniques dans le domaine des technologies de l'information, pour une somme maximale de 390 915 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16808 ;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1187438003

CG18 0427

Résilier le contrat de services professionnels accordé à Groupe TBM inc. pour l'évaluation qualitative des immeubles municipaux de la Ville de Montréal (CG17 0365), en conformité avec l'article 11.3 des Clauses administratives générales de l'appel d'offres public 17-15662

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1317;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de résilier le contrat de services professionnels accordé à Groupe TBM inc. (CG17 0365) pour l'évaluation qualitative des immeubles municipaux de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 11.3 des Clauses administratives générales de l'appel d'offres public 17-15662.

Adopté à l'unanimité.

20.27 1188035001

CG18 0428

Autoriser la prolongation, pour une période de douze mois supplémentaires, sans dépense additionnelle, des ententes-cadres de services professionnels avec Groupe ABS inc., Les Services EXP inc. et Englobe Corp. (CG14 0473), pour réaliser des caractérisations environnementales des sols et des conceptions de chaussée dans le cadre de la réalisation des projets d'infrastructures de la Ville / Approuver les projets de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1320;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la prolongation, pour une période de douze mois supplémentaires, sans dépense additionnelle, des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes Groupe ABS inc., Les Services EXP inc. et Englobe Corp. (CG14 0473), pour réaliser des caractérisations environnementales des sols et des conceptions de chaussée dans le cadre de la réalisation d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville ;
- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville et ces firmes, stipulant les modalités et conditions de cette prolongation.

Adopté à l'unanimité.

20.28 1183866001

CG18 0429

Approuver le projet de convention de partage des actifs CLD entre la Ville et le Centre local de développement Verdun / Approuver le projet d'addenda à l'Entente de délégation entre la Ville et PME MTL Grand Sud-Ouest / Approuver le projet d'addenda à la Convention de prêt et cession de créances intervenue entre la Ville et PME MTL Grand Sud-Ouest / Accorder un soutien financier non récurrent de 8 287,37 \$ à PME MTL Grand Sud-Ouest dans le cadre du partage des actifs CLD du Centre local de développement Verdun

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1327;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de convention de partage des actifs CLD entre la Ville et le Centre local de développement Verdun;
- 2 - d'approuver le projet d'addenda à l'Entente de délégation entre la Ville et PME MTL Grand Sud-Ouest;
- 3 - d'approuver le projet d'addenda à la Convention de prêt et cession de créances entre la Ville et PME MTL Grand Sud-Ouest;
- 4 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 8 287,37 \$ au Fonds d'investissement PME MTL de PME MTL Grand Sud-Ouest dans le cadre du partage des actifs CLD du Centre local de développement Verdun;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.29 1187386002

CG18 0430

Approuver le projet d'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1323;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 entre la ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement d'une aide financière à la Ville pour réaliser des projets dans le cadre de cette entente;
- 2 - de mandater le Service de la culture pour gérer la mise en œuvre de ce programme.

Adopté à l'unanimité.

20.30 1187666002

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.31 à 20.35 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0431

Accorder un prêt de 1 100 000 \$ dans le cadre du Fonds d'investissement PME MTL visant 3 organismes du réseau PME MTL et un prêt de 100 000 \$ dans le cadre des Fonds locaux de solidarité FTQ visant 1 organisme du réseau PME MTL / Approuver les addendum aux conventions de prêt et cession de créances à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1324;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder un prêt de 1 100 000 \$ dans le cadre du Fonds d'investissement PME MTL visant 3 organismes du réseau PME MTL et un prêt de 100 000 \$ dans le cadre des Fonds locaux de solidarité FTQ visant 1 organisme du réseau PME MTL;
- 2 - d'approuver les addendum aux conventions de prêt et cession de créances intervenues entre la Ville et les 3 organismes visés, soit PME MTL Centre-Ouest, PME MTL Centre-Ville et PME MTL Ouest-de-l'île.

Adopté à l'unanimité.

20.31 1187386003

CG18 0432

Abroger la résolution CG16 0316 / Approuver une nouvelle entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Ville de Westmount pour des travaux de mise en valeur de l'escarpement du sommet Westmount sur le mont Royal réalisés entre 2015 et 2017, conformément à l'Entente sur le développement culturel entre la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture et des Communications / Autoriser le versement d'une contribution financière maximale de 686 000 \$ à la Ville de Westmount provenant du ministère

Vu la recommandation du comité exécutif en date 8 août 2018 par sa résolution CE18 1328;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'abroger la résolution CG16 0316 approuvant une précédente entente intermunicipale;
- 2 - d'approuver un nouveau projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Ville de Westmount pour des travaux de mise en valeur de l'escarpement du sommet Westmount sur le mont Royal réalisés entre 2015 et 2017, conformément à l'Entente sur le développement culturel entre la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture et des Communications;

- 3 - d'autoriser le versement d'une contribution financière maximale de 686 000 \$ à la Ville de Westmount provenant du Ministère de la Culture et des Communications;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.32 1177599001

CG18 0433

Approuver un projet de convention de modification de contrat de prêt de local intervenu entre la Ville de Montréal et le Café des Amis inc. (CG15 0769) afin de modifier certaines obligations prévues au contrat, à compter du 1^{er} septembre 2018, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1330;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver un projet de convention de modification de contrat de prêt de local intervenu entre la Ville de Montréal et le Café des Amis inc. (CG15 0769), afin de modifier certaines obligations prévues au contrat, à compter du 1^{er} septembre 2018, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

20.33 1184069012

CG18 0434

Approuver le projet d'entente particulière par lequel la Ville de Montréal et la Ville de Longueuil souhaitent s'engager relativement aux modalités de réponse automatique pour tous les types d'interventions incluant son service d'équipes spécialisées dans les limites du chantier de construction du nouveau pont Champlain

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1326;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le projet d'entente particulière relative aux interventions sur le chantier de construction du nouveau pont Champlain, par lequel la Ville de Montréal et la Ville de Longueuil souhaitent s'engager relativement aux modalités de réponse automatique pour tous les types d'interventions incluant son service d'équipes spécialisées dans les limites du chantier de construction du nouveau pont Champlain, le cas échéant.

Adopté à l'unanimité.

20.34 1180741004

CG18 0435

Approuver les projets de contrat de prêt de local par lesquels la Ville de Montréal prête, à titre gratuit, à Les amis de la Montagne, pour une période additionnelle de 10 ans, à compter du 1^{er} septembre 2018, l'immeuble situé au 1260, chemin Remembrance, connu sous le nom de la Maison Smith ainsi qu'un local dans l'immeuble situé au 1196, chemin Camillien-Houde, connu sous le nom du chalet du Mont-Royal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1331;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de contrat de prêt de local par lequel la Ville de Montréal prête, à titre gratuit, à Les amis de la Montagne, pour une période additionnelle de 10 ans, à compter du 1^{er} septembre 2018, l'immeuble situé au 1260, chemin Remembrance, connu sous le nom de la Maison Smith, d'une superficie de 9 393,34 pieds carrés, utilisé à des fins administratives, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de contrat;
- 2 - d'approuver le projet de contrat de prêt de local par lequel la Ville de Montréal prête, à titre gratuit, à Les amis de la Montagne, pour une période additionnelle de 10 ans, à compter du 1^{er} septembre 2018, un espace d'une superficie de 212,59 pieds carrés, situé au rez-de-chaussée du chalet du mont Royal, dont l'adresse est le 1196, chemin Camillien-Houde, utilisé à des fins de boutique et de service d'accueil, le tout selon les termes et conditions prévus projet de contrat.

Adopté à l'unanimité.

20.35 1184069011

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.36 à 20.40 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0436

Accorder un contrat à Téléfil inc. pour la fourniture et l'installation de fibres optiques pour les feux de circulation et l'internet des objets - Dépense totale de 1 968 000,58 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-64008 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1379;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 968 000,58 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de fibres optiques pour les feux de circulation et l'internet des objets, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

2 - d'accorder à Téléfil inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 513 846, 60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-64008;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.36 1187242001

CG18 0437

Accorder un contrat de services professionnels, pour une durée de 5 ans, à Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L. pour accompagner les dirigeants, gestionnaires et autres ressources impliqués dans le programme Transfo-RH dans la planification et la mise en oeuvre d'un centre de services en ressources humaines, pour une somme maximale de 686 975,63 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16848 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1401;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1 - d'accorder à Raymond Chabot Grant Thornton & Cie., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, un contrat de services professionnels, pour une durée de 5 ans, pour l'accompagnement des dirigeants, gestionnaires et autres ressources impliqués dans le programme Transfo-RH dans la planification et la mise en oeuvre d'un centre de services en ressources humaines, pour une somme maximale de 686 975,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16848 ;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.37 1183622001

CG18 0438

Conclure une entente de services professionnels d'une durée de 4 ans, soit du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2022, avec Optimum consultants en développement et en administration de test d'évaluation des aptitudes physiques des candidats(es) pour les emplois manuels et l'emploi de pompier, dans le cadre de processus d'évaluation, pour une somme maximale estimée à 597 295,13 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17001 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1402;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1 - de conclure une entente de services professionnels, d'une durée de 4 ans, pour procéder au développement et à l'administration de tests d'évaluation des aptitudes physiques des candidats pour les emplois manuels et l'emploi de pompier, dans le cadre de processus d'évaluation du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2022;

- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Optimum consultants, ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17001;
- 3 - d'imputer ces dépenses à même le budget de la Direction de la dotation, talents et développement organisationnel, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.38 1183521001

CG18 0439

Conclure une entente-cadre pour une période approximative de 36 mois, avec possibilité d'une prolongation de 12 mois, avec Génipro (STNH) inc. pour la fourniture de services professionnels de contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers - Appel d'offres public 18-17021 (3 soum., 1 seul conforme)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1403;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois avec une option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture sur demande de services professionnels de contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers;
- 2 - d'accorder à Génipro (STNH) inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17021;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées selon l'imputation des projets immobiliers, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.39 1185965004

CG18 0440

Approuver le projet d'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, par lequel le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale confie à la Ville de Montréal la gestion d'une enveloppe totale de 44,75 M\$ sur 5 ans, soit 4,75 M\$ en 2018-2019, 10 M\$ en 2019-2020, 10 M\$ en 2020-2021, 10 M\$ en 2021-2022 et 10 M\$ en 2022-2023 / Approuver la proposition de répartition budgétaire pour la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2019 / Autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses de 1 M\$ en 2018 et un ajustement du même montant à la base budgétaire des années subséquentes /Autoriser le directeur général à approuver les redditions de comptes à transmettre au MTESS

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1408;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité, entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, par lequel le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 44,75 M\$ pour 5 ans, soit 4,75 M\$ en 2018-2019, 10 M\$ en 2019-2020, 10 M\$ en 2020-2021, 10 M\$ en 2021-2022 et 10 M\$ en 2022-2023;
- 2 - d'autoriser la réception d'un soutien financier de 44,75 M\$ provenant du MTESS;
- 3 - d'approuver la proposition de répartition budgétaire de l'enveloppe de 4,75 M\$ pour la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2019, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'autoriser le report de 1 M\$ de l'an 1 de l'Entente administrative couvrant la période du 1^{er} novembre 2018 et le 31 mars 2019 à l'an 2 de l'Entente couvrant la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020;
- 5 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses de 1 M\$ en 2018 et un ajustement du même montant à la base budgétaire des années subséquentes;
- 6 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) pour assurer la coordination, le suivi et la mise en œuvre de ce projet d'Entente;
- 7 - d'autoriser le directeur général à approuver les redditions de comptes transmises annuellement au MTESS; et,
- 8 - d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.40 1183220003

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.41 à 20.45 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0441

Approuver un projet de sous-bail par lequel la Société des directeurs des musées montréalais sous-loue à la Ville, pour un terme de 9 ans et 1 mois, à compter du 1^{er} décembre 2014 au 31 décembre 2023, des espaces de réserve pour les fins de conservation des collections muséales, d'une superficie de 16 903 pieds carrés, situés au 333, rue Peel, pour un loyer total de 2 283 647,48 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1410;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention de sous-location par lequel la Ville de Montréal loue de la Société des directeurs des musées Montréalais, pour une période de 9 ans et 1 mois, à compter du 1^{er} décembre 2014, des espaces de réserve situés au 333, rue Peel, d'une superficie de 16 903 pieds carrés, pour les fins de préservation et de conservation des collections muséales, moyennant un loyer total de 2 283 647,48 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.41 1175323011

CG18 0442

Approuver le projet de troisième convention de modification du bail par lequel la Ville loue de 2945-9195 Québec inc., un espace à bureaux situé au 1498, boulevard Saint-Jean Baptiste à Montréal, pour les besoins du poste de quartier 49 du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de 17 mois, soit du 1^{er} juin 2018 au 31 octobre 2019 - Dépense totale de 144 401,56 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1411;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de troisième convention de modification du bail par lequel la Ville loue de 2945-9195 Québec inc., pour une période de 17 mois, à compter du 1^{er} juin 2018, un espace d'une superficie de 4 378 pieds carrés, situé au 1498, boulevard Saint-Jean-Baptiste et utilisé pour les besoins du poste de quartier 49 du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer total de 144 401,56 \$, taxes incluses, et ce, aux termes et conditions stipulés au projet de convention et conditionnellement à l'approbation du dossier 1184565006 visant la quatrième convention de modification de bail;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.42 1184565005

CG18 0443

Approuver le projet de quatrième convention de modification du bail par lequel la Ville loue de 2945-9195 Québec inc., un espace à bureaux situé au 1498, boulevard Saint-Jean Baptiste à Montréal, pour les besoins du poste de quartier 49 du Service de police de la Ville de Montréal pour un terme de 10 ans, soit du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2029 - Dépense totale de 3 466 838,89 \$, taxes incluses / Ajuster à la hausse, à compter de 2020, la base budgétaire des dépenses du Service de la gestion et de la planification immobilière

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1412;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de quatrième convention de modification du bail par lequel la Ville loue de 2945-9195 Québec inc., pour une période de 10 ans, à compter du 1^{er} novembre 2019, un espace d'une superficie de 6 564 pieds carrés, situé au 1498, boulevard Saint-Jean-Baptiste et utilisé pour les besoins du poste de quartier 49 du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer total de 2 522 434,23 \$, taxes incluses, et ce, aux termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser à cette fin, le coût des travaux d'aménagement payable en 2019 au locateur 2945-9195 Québec inc., représentant un montant de 787 003,88 \$ auquel s'ajoutent des contingences et des incidences d'un montant de 157 400,78 \$, pour une dépense maximale de 944 404,66 \$, taxes incluses;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière pour les années 2020 et suivantes, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.43 1184565006

CG18 0444

Prendre acte des aspects financiers du dossier décisionnel et de l'obtention du certificat du trésorier, dans le cadre du bail intervenu avec R.L. Franco International Fashions inc. (CG18 0236) pour les besoins du poste de quartier 30 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour un loyer total de 951 627,09 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1413;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre acte des aspects financiers du dossier décisionnel et de l'obtention du certificat du trésorier, dans le cadre du bail intervenu avec R.L. Franco International Fashions inc. (CG18 0236) pour les besoins du poste de quartier 30 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour un loyer total de 951 627,09 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.44 1184565004

CG18 0445

Accorder un contrat à Ondel inc. pour les travaux de remplacement des câbles chauffants sur deux conduites d'eau potable de 450 mm à l'intérieur du caisson du pont de la Concorde, pour une somme maximale de 670 214,32 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10270 (7 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1395;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Ondel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de remplacement des câbles chauffants sur deux conduites d'eau potable de 450 mm à l'intérieur du caisson du pont de la Concorde, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 670 214,32 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10270 ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.45 1187175001

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.46 à 20.50 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0446

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente-cadre d'une durée de dix ans avec Thibault et associés pour la fourniture d'habits de combat et de services de nettoyage et d'inspection avancés et de réparation - Appel d'offres public 17-16527 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1377;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 10 ans, pour la fourniture d'habits de combat et de services de nettoyage et d'inspection avancés et de réparation;
- 3 - d'accorder à Thibault et associés, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16527 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de sécurité incendie de Montréal, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.46 1182645003

CG18 0447

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à KSB Pumps inc. pour la fourniture de six groupes motopompes horizontaux de type centrifuge à double aspiration et double volute, avec démarreur 4,16 kV, composantes et équipements connexes, à l'usine de production de l'eau potable Atwater - Dépense totale de 9 905 454,24 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16484 (4 soum., 1 seul conforme)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1382;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 9 905 454,24 \$, taxes incluses, pour la fourniture de six groupes motopompes horizontaux de type centrifuge à double aspiration et double volute, avec démarreur 4,16 kV, composantes et équipements connexes incluant la fourniture, livraison et l'assistance technique, à l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, KSB Pumps inc., pour une période de 51 mois, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 158 054,24 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16484 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.47 1187973001

CG18 0448

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente-cadre d'une durée de trois ans avec Bell Canada ltée pour l'acquisition d'équipements de télécommunication (Transport/MPLS) incluant formation, support et entretien - Appel d'offres public 17-16250 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1385;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de trois ans, pour la fourniture sur demande d'équipements de télécommunication (transport/MPLS) incluant formation, support et entretien ;
- 3 - d'accorder à Bell Canada ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16250 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.48 1181073001

CG18 0449

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Oracle Canada ULC, pour la fourniture de la solution infonuagique Oracle permettant la gestion intégrée des ressources humaines, pour une période de cinq ans - Dépense nette de 5 248 451,89 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16118 (1 soum.) / Autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service des TI de 23 500 \$ au net en 2020, de 144 900 \$ en 2021, de 605 300 \$ en 2022 et d'un ajustement récurrent de 1 377 600 \$ au net à compter de 2023

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1388;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire Oracle Canada ULC, ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, pour une période de cinq ans, le contrat pour la fourniture de la solution infonuagique Oracle permettant la gestion intégrée des ressources humaines, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 276 932,49 \$ taxes incluses, montant qui sera réduit d'un crédit de 2 028 480,60, taxes incluses, pour une dépense nette de 5 248 451,89 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16118;
- 3 - d'autoriser un ajustement de la base budgétaire du Service des Technologies de l'information de 23 500 \$ au net pour 2020, de 144 900 \$ au net en 2021, de 605 300 \$ au net en 2022, et de 1 377 600 \$ au net en 2023 et les années subséquentes;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.49 1187684002

CG18 0450

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente-cadre de services professionnels en ingénierie avec SNC-Lavalin inc. pour les études, la conception, la préparation de plans et devis, la surveillance de travaux et la gestion de projet de conduites principales d'aqueduc - Dépense totale de 3 785 934,74 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16514 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1406;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre par laquelle SNC-Lavalin inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour les études, la conception, la préparation de plans et devis, la surveillance de travaux et la gestion de projet de conduites principales d'aqueduc, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 785 934,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16514;
- 3 - d'imputer les dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.50 1187909002

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.51 à 20.54 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0451

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente-cadre d'une durée de 2 ans avec Exprolink inc. pour la fourniture de 18 voiturettes-aspirateurs à motorisation électrique - Appel d'offres public 18-17050 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1390;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 2 ans, pour la fourniture de 18 voiturettes-aspirateurs à motorisation électrique;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire, Exprolink inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17050 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 4 - d'imputer cette dépense à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.51 1184922013

CG18 0452

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Norclair inc. pour la mise à niveau des stations de pompage du parc des îles - lift 2, lift 3, lift 4 et lift 5, pour une somme maximale de 4 020 124,34 \$, taxes incluses - Appel d'offres public IP18003-168518-C (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1393;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Norclair inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la mise à niveau des stations de pompage du parc des îles, lift 2, lift 3, lift 4 et lift 5, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 020 124,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IP18003-168518-C;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.52 1187526016

CG18 0453

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente-cadre d'une durée de 3 ans avec J.A. Larue inc. pour la fourniture de souffleuses à neige détachables pour tracteurs chargeur - Appel d'offres public 18-17075 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1394;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 3 ans, pour la fourniture de souffleuses à neige détachables pour tracteurs chargeurs ;
- 3 - d'accorder à J.A. Larue inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17075;
- 4 - d'imputer cette dépense à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.53 1184922015

CG18 0454

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder à Koncas Recyclage (9260-5286 Québec inc.) un contrat d'une durée de 36 mois, avec une possibilité de renouvellement pour deux périodes additionnelles d'un an chacune, pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition et d'encombrants de 33 territoires et de 7 écocentres, pour une somme maximale de 18 873 315,80 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17022 (1 soum.) / Autoriser un virement budgétaire de 493 131,49 \$ en 2018 en provenance des dépenses contingentes de compétence d'agglomération / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 1 364 759,99 \$ en 2019, de 1 561 407,68 \$ en 2020 et de 1 233 525,62 \$ en 2021

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2018 par sa résolution CE18 1431;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Koncas Recyclage (9260-5286 Québec inc.), un contrat d'une durée de 36 mois, avec possibilité de renouvellement pour deux périodes additionnelles d'un an chacune, pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition et d'encombrants de 33 territoires et de 7 écocentres, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 18 873 315,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17022;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 493 131,49 \$ au net, en provenance des dépenses contingentes de compétence d'agglomération, vers le budget de fonctionnement 2018 du Service de l'environnement;

- 4 - d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service l'environnement de 1 364 759,99 \$ au net pour 2019, de 1 561 407,68 \$ au net en 2020 et de 1 233 525,62 \$ au net en 2021;
- 5 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.54 1187075004

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 30.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0455

Mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal pour procéder à l'enregistrement du logo du Module inspection remorquage du Service de police de la Ville de Montréal - Dépense totale de 500 \$

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 juin 2018 par sa résolution CE18 1156;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal pour procéder à l'enregistrement du logo du Module inspection remorquage comme une marque de commerce ;
- 2 - d'autoriser la Direction des affaires civiles - Division du droit contractuel du Service des affaires juridiques à signer tout document requis à cette fin, pour et au nom de la Ville de Montréal ;
- 3 - d'autoriser une dépense de 500 \$ pour le paiement des frais d'enregistrement des marques déposées ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1182748001

CG18 0456

Autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à un dossier d'achats regroupés (DAR) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) en partenariat avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ) en vue d'un appel d'offres et la conclusion d'une entente de gré à gré pour la fourniture de pneus neufs, rechapés et remoulés / Approuver à cette fin le document intitulé « Fiche d'engagement »

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1246;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à un dossier d'achats regroupés (DAR) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), en partenariat avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en vue d'un appel d'offres et la conclusion d'une entente de gré à gré pour la fourniture de pneus neufs, rechapés et remoulés;
- 2 - d'approuver à cette fin le document intitulé << Fiche d'engagement >>, joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1181081012

CG18 0457

Adopter une nouvelle résolution conformément aux nouvelles exigences du MAMOT pour approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) pour l'année 2018 et autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) / Abroger la résolution CG18 0304

Attendu que la Ville de Montréal a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la Ville de Montréal doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2018 par sa résolution CE18 1248;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'abroger la résolution CG18 0304;
- 2 - d'attester que la Ville de Montréal :
 - s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
 - s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

3 - d'attester par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1188020001

CG18 0458

Approuver l'acquisition par voie d'expropriation d'un terrain de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), pour la construction du poste de ventilation mécanique (PVM) St-Grégoire (STM-290330-A15)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1344;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver l'acquisition, par voie d'expropriation, d'un terrain de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) pour la construction du poste de ventilation mécanique (PVM) St-Grégoire (STM-290330-A15) .

Adopté à l'unanimité.

30.04 1186213004

CG18 0459

Adopter une résolution visant à autoriser l'utilisation partielle des sommes accumulées à la réserve financière de paiement au comptant destinée à financer des dépenses en immobilisations de compétences d'agglomération (84 000 000 \$)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1353;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter une résolution visant à autoriser l'utilisation partielle des sommes accumulées à la réserve financière de paiement au comptant destinée à financer des dépenses en immobilisations de compétence d'agglomération (84 000 000 \$).

Adopté à l'unanimité.

30.05 1183894001

CG18 0460

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005)

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au Règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) (RCG 13-004)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel;

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au Règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) (RCG 13-004) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.01 1187404001

CG18 0461

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.02 1182748002

CG18 0462

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 29 000 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 29 000 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.03 1187526015

CG18 0463

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ afin de financer les acquisitions d'immeubles et les travaux visant la protection des milieux naturels

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ afin de financer les acquisitions d'immeubles et les travaux visant la protection des milieux naturels », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.04 1180592005

CG18 0464

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 48 000 000 \$ afin de financer la réalisation du projet d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve dans le cadre du renouvellement des ententes pour le maintien du Grand Prix de Formule 1 du Canada à Montréal pour les années 2015 à 2024 (RCG 15-002) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 53 000 000 \$

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 48 000 000 \$ afin de financer la réalisation du projet d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve dans le cadre du renouvellement des ententes pour le maintien du Grand Prix de Formule 1 du Canada à Montréal pour les années 2015 à 2024 (RCG 15-002) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 53 000 000 \$ », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.05 1182837002

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.01 à 42.04 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0465

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 24 000 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Pierrefonds

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 24 000 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Pierrefonds à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0377;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 24 000 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Pierrefonds » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0377;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 juin 2018, par sa résolution CE18 1021;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 24 000 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Pierrefonds », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.01 1186843001

Règlement RCG 18-026

CG18 0466

Adoption - Règlement autorisant la reconstruction du poste de district Lionel-Groulx

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant la reconstruction du poste de district Lionel-Groulx à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0378;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la reconstruction du poste de district Lionel-Groulx » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0378;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu le dépôt du rapport de consultation publique faite par la Société de transport de Montréal sur le projet de construction du poste de district Lionel-Groulx au conseil d'agglomération le 25 janvier 2018 par sa résolution CG18 0037;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 juin 2018, par sa résolution CE18 1020;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant la reconstruction du poste de district Lionel-Groulx ».

Adopté à l'unanimité.

42.02 1186347010

Règlement RCG 18-027

CG18 0467

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer les travaux des aménagements cyclables

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer les travaux des aménagements cyclables à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0379;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer les travaux des aménagements cyclables » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0379;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 juin 2018, par sa résolution CE18 1022;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer les travaux des aménagements cyclables », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.03 1184560002

Règlement RCG 18-028

CG18 0468

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 50 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'immeubles requis dans le cadre de la réalisation de logements sociaux et communautaires

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 50 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'immeubles requis dans le cadre de la réalisation de logements sociaux et communautaires à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0380;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 50 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'immeubles requis dans le cadre de la réalisation de logements sociaux et communautaires » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 21 juin 2018 par sa résolution CG18 0380;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 juin 2018, par sa résolution CE18 1023;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 50 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'immeubles requis dans le cadre de la réalisation de logements sociaux et communautaires » sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.04 1180645001

Règlement RCG 18-029

Article 42.05

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG 12-026)

Retiré (voir l'article 3.01)

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 45.01 à 45.04 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0469

Approuver le Règlement R-185 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 1 962 579 \$ pour financer le projet « Laveur de bogie et pièces métro » et approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1368;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le Règlement R-185 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 1 962 579 \$ pour financer le projet « Laveur de bogie et pièces métro », le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

45.01 1180854007

CG18 0470

Approuver le Règlement R-186 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 18 672 734 \$ pour financer le projet « Acquisition de minibus phase 2 » et approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1369;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le Règlement R-186 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 18 672 734 \$ pour financer le projet « Acquisition de minibus phase 2 », le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

45.02 1180854008

CG18 0471

Approuver le Règlement R-181 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 24 183 666 \$ pour financer le projet Implantation SAP - Horodateurs et Système de gestion de projets et investissements - phase II et approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1422;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le Règlement R-181 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 24 183 666 \$ pour financer le projet Implantation SAP – Horodateurs et Système de gestion de projets et investissements - phase II, le tout conformément aux articles 123 et 135 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

45.03 1186213003

CG18 0472

Approuver le Règlement R-190 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 580 659 609 \$ pour le financement de l'acquisition de voitures de métro additionnelles et approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 août 2018 par sa résolution CE18 1423;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le Règlement R-190 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 580 659 609 \$ pour le financement de l'Acquisition de voitures de métro additionnelles, le tout conformément aux articles 123 et 135 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. 30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

45.04 1186213005

CG18 0473

Approuver le projet de convention collective à intervenir entre la Ville de Montréal et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 930 (brigadiers scolaires), pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 août 2018 par sa résolution CE18 1372;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le projet de convention collective à intervenir entre la Ville de Montréal et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 930 (brigadiers scolaires), pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1187839001

CG18 0474

Nominations de membres et du deuxième vice-président au conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1^{er} août 2018 par sa résolution CE18 1258;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de nommer à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal les personnes suivantes ;
 - Madame Nadia Drouin en remplacement de monsieur Nassib El Hussein;
 - Madame Nadine Gomez en remplacement de monsieur Philippe Baylaucq;
 - Madame Katia Grubisic en remplacement de madame Hélène Messier;
 - Monsieur Charles Milliard en remplacement de madame Liza Frulla;
- 2 - de renouveler, pour trois (3) ans, le mandat de monsieur Francis Guimon;
- 3 - de nommer monsieur Hugues Sweeney à titre de deuxième vice-président en remplacement de monsieur Philippe Baylaucq;
- 4 - de remercier les membres sortant pour leur contribution au Conseil des arts de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1188021001

CG18 0475

Nominations de membres aux commissions permanentes

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de nommer Mme Chantal Rossi à titre de vice-présidente à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports, en remplacement de M. Frantz Benjamin et de nommer M. Benoit Langevin à titre de membre de cette même commission, en remplacement de Mme Chantal Rossi;
- 2- de nommer Mme Mary Deros à titre de vice-présidente à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise, en remplacement de M. Dimitrios Jim Beis;
- 3- de nommer M. Francesco Miele à titre de vice-président à la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs, en remplacement de Mme Chantal Rouleau;
- 4- de nommer, à la Commission sur l'inspecteur général, M. Alan DeSousa à titre de membre en remplacement de Mme Mary Deros et de nommer Mme Paola Hawa à titre de membre, en remplacement de M. Mitchell Brownstein;
- 5- de nommer M. Dimitrios Jim Beis à titre de membre à la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal, en remplacement de Mme Karine Boivin-Roy;
- 6- de nommer M. Younes Boukala à titre de membre à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation, en remplacement de Mme Giuliana Fumagalli.

Adopté à l'unanimité.

51.02

À 17 h 30, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente d'assemblée déclare l'assemblée levée.

Manon Barbe
Présidente d'assemblée

Yves Saindon
Greffier de la Ville

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie PLANTE
Mairesse